

La campagne « Un bateau français pour Gaza » assigne le président israélien et le premier ministre israélien en justice

21 juin 2012



Le Dignité Al Karama, symbole de la solidarité de milliers de citoyens français qui demandent la fin du blocus de la bande de Gaza, doit être rendu.

Le Dignité Al Karama, a été arraisonné par des navires militaires israéliens le 19 juillet 2011 dans les eaux internationales, à environ 40 miles nautiques de la côte de la bande de Gaza. Amené de force par la marine israélienne dans le port d'Ashdod, il n'a pas été restitué depuis. Le préjudice subi pour la perte du bateau est évalué à 226 726 euros. Cet arraisonnement dans les eaux internationales d'un bateau de plaisance battant pavillon français, ramené, sous la menace, sur son territoire où il est depuis séquestré est contraire au droit.

Acquis grâce à la mobilisation de milliers de citoyens en France, ce bateau symbolise la volonté de voir le droit international enfin respecté et qu'Israël cesse le blocus de la Bande de Gaza qui asphyxie plus de 1,6 millions de ses habitants.

Israël ne peut agir en toute impunité. La Campagne « Un bateau français pour Gaza » demande la restitution du Dignité Al Karama dans l'état dans lequel il se trouvait au moment de l'arraisonnement et que soient payés des dommages et intérêts pour les préjudices causés aussi bien au bateau qu'aux passagers.

Nous comptons sur la justice française pour que le droit soit appliqué.

- Adresse de cet article :
<https://plateforme-palestine.org/La-campagne-Un-bateau-francais-pour-Gaza-assigne-le-president-israelien-et-le>